



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement des Hauts-de-France Séance plénière du 30 novembre 2017

Expérimentation E+C-

Rappel : la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 prévoit des dispositions visant à généraliser les constructions à énergie positive et à haute performance environnementale. Fin 2016, le ministère en charge du logement lance une expérimentation pour la construction de bâtiments exemplaires, qui préfigure la future réglementation environnementale. Un **label E+C-** (énergie positive et réduction de carbone) est créé pour appuyer cette expérimentation. Il réunit pour la première fois des exigences à la fois en matière d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre dans le bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie et permet aux maîtres d'ouvrage de choisir la combinaison adéquate en fonction des spécificités du territoire, de la typologie de bâtiments et des coûts induits (4 niveaux énergétiques et 2 niveaux carbone). Le label, en fixant des niveaux de performance supérieurs à la réglementation en vigueur, permet de garantir que le bâtiment répond à un certain nombre d'exigences, comme des niveaux de consommation théorique à ne pas dépasser.

1- Démarche régionale d'accompagnement des bailleurs sociaux des Hauts de France pour atteindre le label E+C-

L'objectif de la démarche initiée par la DREAL est d'engager les acteurs du logement social vers la construction de bâtiments à énergie positive et à faible empreinte carbone, et de créer une dynamique collective d'appropriation des exigences de la future réglementation en identifiant les solutions innovantes pour atteindre le label E+C-.

Nature de l'accompagnement :

- Une incitation financière pour les maîtres d'ouvrage volontaires : subvention de 1.000 € par logement PLUS et PLAI ayant obtenu le label E+C- (a minima : E2 C1)
- Création d'un comité de suivi partenarial (DREAL, URH, DDTM, FFB, CEREMA, CD2E, CODEM, Caisse des dépôts, ADEME) qui sélectionne les opérations et capitalisera les retours d'expériences des maîtres d'ouvrage, et suivra dans le temps les opérations soutenues. Un lien est également assuré avec les instances et autres dispositifs nationaux.
- Mise en place d'actions locales de valorisation et de communication.

Candidatures

5 bailleurs sociaux ont posé leur candidature pour 13 opérations (dont 12 dans le département du Nord et 1 dans la Somme) :

- SIA Habitat (2)
- Opac Amiens (1)
- Vilogia (4)
- Partenord Habitat (2)
- SIGH (4)

Dossiers sélectionnés (en comité de suivi du 21 septembre)

Après stabilisation des calendriers de programmation, 6 opérations ont été retenues pour un montant total de 144.000 € :

- SIA Habitat Pérenchies : 30.000 €
- SIA Habitat Marquette Lez Lille : 30.000 €
- Vilogia La chapelle d'Armentières, rue Marle : 10.000 €
- Vilogia Seclin, Marguerite de Flandre : 30.000 €
- Partenord Habitat, Lille, Tripolis : 30.000 €
- Partenord Habitat, Maroilles, rue du Lieutenant : 14.000 €

Ces résultats restent soumis aux réserves de l'instruction et de la validation de l'opération par le service instructeur en programmation 2017.

2- Appel à projet national : 6.000 logements sociaux E+C-

Une convention opérationnelle pour la construction de 6000 logements sociaux E+C- a été signée entre la Caisse des Dépôts, l'État et l'USH, précisant la procédure de l'Appel à Projets E+C- 2017 et détaillant les rôles et responsabilités des parties prenantes (la date limite de dépôt des candidatures ayant été fixée au 19 septembre 2017). Les lauréats de cet appel à projets se verront distribuer une aide sous la forme d'une bonification de prêt par la Caisse des Dépôts, dont le montant dépendra du niveau de performance atteint.

Ce dispositif est exclusif de toute autre aide de l'ADEME et de collectivités locales en lien avec l'expérimentation E+C- mais pas du bonus E+C- régional prévu dans le cadre des aides à la pierre.

Le processus de sélection de ce premier Appel à Projets a pris fin début novembre. 136 candidatures ont été réceptionnées au niveau national représentant 4800 logements.

Dossiers sélectionnés :

114 opérations en collectif et en individuel groupé représentant plus de 3550 logements ont été retenus, anticipant ainsi les objectifs du prochain Appel à projets 2018 afin d'encourager les maîtres d'ouvrages volontaires qui souhaitent intégrer la démarche E+C- à poursuivre leur dynamique.

Opérations Hauts de France

Sous réserve de l'acceptation des dossiers par les services instructeurs, 5 opérations ont été pré-sélectionnées dans le Nord :

- Partenord Habitat Maroilles
- SIA Habitat rue de la prévoté
- Vilogia Pergaud
- Partenord Habitat Tripolis
- SIA Habitat Angle des rues du Moulin et Denis du Péage

et 2 dans la Somme :

- OPAC Amiens, Camon-Casanova
- OPAC Amiens, Amiens Fafet